



Direction régionale de l'environnement. de l'aménagement et du logement



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel **Grand Est**

Avis n° 2022 - 31		
Avis direct (expert délégué) Date: 15/06/2022	Objet : Déplacement d'un nid de Cigogne blanche à Cernay (68)	Avis: Favorable

Contexte

La commune va entreprendre des travaux de réaménagement du centre technique municipal, situé rue René Guibert. Au numéro 3 rue René Guibert se trouve un nid de Cigogne blanche, sur un mât en bois. La commune souhaite déplacer le nid de quelques mètres sur la même place, de manière à permettre une meilleure cohabitation entre le nid de Cigogne et les futures places de stationnement qui seront créées en dessous du nid actuel.

Le déplacement aura lieu après le départ des individus.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche?

Supports de réflexion

CERFA / courrier / photographie / plan

Analyse du CSRPN

Yves Muller, expert-délégué, commission Dérogation Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est Le déplacement du nid de quelques mètres sur la même place devrait être bien accepté par le couple de cigognes blanches. Cela n'affectera pas la population alsacienne de Cigogne blanche.

Avis du CSRPN

Le CSRPN donne son accord pour le déplacement du nid.

Recommandations

Il est nécessaire d'attendre le départ du site de toute la famille cigognes, donc a minima, ne pas engager de travaux avant le 1er août, voire le 1er septembre.

> Yves Muller, expert-délégué, commission Dérogation Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

